

Quand la recherche et l'enseignement se font tirer l'oreille

Jocelyne Bisaillon

Number 97, Spring 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44327ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bisaillon, J. (1995). Quand la recherche et l'enseignement se font tirer l'oreille. *Québec français*, (97), 102–104.

Quand la recherche et l'enseignement se font tirer l'oreille

À l'ère de l'autoroute électronique, à l'époque où l'ordinateur s'implante dans de nombreux foyers, il est surprenant de constater que les institutions scolaires font encore peu de cas des nouvelles technologies dans l'enseignement des langues secondes malgré le potentiel qu'elles offrent, et cela est vrai à tous les ordres d'enseignement. Nous croyons que si les institutions y accordaient l'importance que les technologies méritent, plusieurs étudiants apprendraient ou pratiqueraient la compréhension orale et écrite, la phonétique et la grammaire à l'aide des logiciels de langues disponibles sur le marché. Tel n'est toutefois pas le cas, car s'il y a des expériences positives conduites dans certaines institutions, l'utilisation efficace des technologies est loin d'être répandue. Dans le milieu universitaire, cette réalité touche autant le domaine de la recherche que celui de l'enseignement.

Mais est-ce si surprenant ? Je ne le crois pas. Les êtres humains sont souvent récalcitrants en face du changement, surtout s'il dérange leurs habitudes et leurs croyances. Dans cette chronique, j'aimerais réfléchir sur la situation actuelle et proposer des voies pour que les nouvelles technologies attirent l'attention et gagnent leurs lettres de noblesse.

J'aborderai cette réflexion en mettant l'accent sur les personnes concernées par les technologies de l'enseignement des langues secondes dans les

institutions scolaires, c'est-à-dire l'apprenant, l'enseignant, l'administrateur et même le chercheur et sur le rôle de chacun des intervenants pour l'avancée des technologies de l'enseignement des langues.

L'apprenant

Le jeune apprenant du primaire ou du secondaire est très réceptif à l'intégration des technologies dans l'apprentissage des langues secondes et, dans le cas présent, du français langue seconde. Il s'amuse depuis longtemps avec diverses technologies, qu'il s'agisse du Nintendo, du lecteur de vidéocassettes ou de l'ordinateur. Il en maîtrise souvent les différents aspects techniques avant l'adulte, car les technologies ne lui font pas peur : elles font partie de son univers. Il ne demande donc qu'à les utiliser. Il faut, toutefois, qu'on lui propose des logiciels de français langue seconde qui tiennent compte des récentes théories d'apprentissage et qui exploitent le potentiel de l'outil informatique. Il ne sera guère intéressé, en effet, par un exercice de type structuro-global, mais il s'amusera à apprendre le français avec le fils d'Astérix¹, par exemple.

Par ailleurs, si l'apprenant adulte de l'ordre d'enseignement collégial ou universitaire peut sembler récalcitrant aux nouvelles technologies en raison de la peur que suscitent ces dernières chez lui, il saura les apprivoiser à son rythme si on

met à sa disposition le soutien nécessaire à cet apprentissage. Je n'ai qu'à penser à une étudiante adulte dans la quarantaine qui n'avait jamais utilisé l'ordinateur et qui a dû, tout en apprenant à rédiger en français, apprendre à écrire avec le traitement de texte Word, sur Macintosh. Si elle n'a pas trouvé l'apprentissage facile, elle l'a finalement beaucoup apprécié, car elle s'est rendu compte du potentiel de l'ordinateur lors de la rédaction d'un texte, et particulièrement lors de l'amélioration de ce dernier. Je me rappelle aussi ces étudiants qui se disaient nuls avec les machines et qui se sont surpris à les utiliser plus que demandé. Pour cette raison, je ne crois pas que le fait que les nouvelles technologies soient peu répandues puissent s'expliquer par le comportement des apprenants. Les récalcitrants sauront vite se convertir si l'enseignant est convaincu du bien-fondé des technologies et sait en parler à ses étudiants.

L'apprenant, par ailleurs, peut avoir un rôle à jouer pour accélérer l'intégration des nouvelles technologies dans la langue seconde qu'il étudie. Ainsi il peut avec ses pairs en faire la demande aux enseignants concernés, aller rencontrer le conseiller pédagogique en français langue seconde, par exemple, ou même le directeur des services pédagogiques. Il doit exercer des pressions s'il le juge important dans son apprentissage de la langue seconde. C'est ce qu'ont fait des étudiants de français langue seconde ins-

crits à une section du cours de rédaction où le traitement de texte n'était pas utilisé. En effet, il y a quatre ans, quand j'ai introduit l'ordinateur dans ce cours, afin de laisser le choix aux étudiants peu friands de technologie, j'ai offert une section sur deux avec le traitement de texte. Aujourd'hui, à la suite de la demande des étudiants de la deuxième section, le traitement de texte est utilisé dans tous les groupes. L'apprenant par son action peut donc influencer l'enseignant, le conseiller pédagogique ou le directeur.

L'enseignant

Même si la situation des enseignants d'un ordre à l'autre n'est pas identique, elle a toutefois assez de points communs pour que je la traite de façon monolithique. En effet, l'enseignant du primaire, comme l'enseignant universitaire qui a développé une certaine expérience de l'enseignement sans avoir jamais eu recours aux nouvelles technologies, ne voit pas très bien la nécessité de les utiliser. En quoi l'utilisation de certains logiciels de langue dans ses cours viendrait-elle les améliorer et faire en sorte que l'apprentissage des étudiants soit meilleur ? Il s'en est passé jusqu'ici et ses étudiants apprennent, alors pourquoi se casser la tête ? D'ailleurs, les logiciels ne sont pas bien faits, ou encore il n'y a pas assez d'ordinateurs dans l'institution et puis, de toute façon, il n'a pas le temps de choisir les logiciels et d'apprendre à les utiliser. Même si ces réflexions sont le propre de plusieurs enseignants, ce serait caricaturer la situation que de les prêter à tous. En effet, il y a deux autres catégories d'enseignants, les fanatiques et les intéressés découragés.

Les premiers sont émerveillés par la puissance de ce médium en langues et veulent en faire profiter leurs étudiants pour les motiver, pour diversifier les approches d'enseignement, pour varier les pratiques de langue, pour profiter de l'interactivité suscitée ou pour toute autre raison. Ils passent alors beaucoup de temps à s'informer ; de plus, ils achètent des logiciels, les essaient, font parfois certains modules avec des systèmes ou des langages-auteurs et les intègrent dans leur cours, car ils savent que laisser les étudiants libres d'aller au laboratoire informatique ne sera guère efficace.

Les seconds, les intéressés découragés, sont ouverts aux nouvelles technologies, mais ils auraient besoin de support

technique ou pédagogique pour intégrer les logiciels dans leurs cours. Ils se sentent démunis devant tous les efforts à fournir pour la gestion du laboratoire informatique – ils doivent réserver des plages horaires et il n'y a pas assez d'ordinateurs pour tous les étudiants – et ils sont découragés parce qu'ils ne se sentent pas appuyés dans leur démarche d'intégration des logiciels, ce qui est trop souvent vrai, hélas !

Pour que la situation des enseignants change, il faudrait qu'au Ministère et dans chaque institution d'enseignement, il y ait une volonté d'intégration qui se concrétise par une action de formation des enseignants de langues. Il s'agirait non seulement d'indiquer aux enseignants où aller chercher les logiciels de français langue seconde, par exemple, mais aussi de leur faire manipuler et de leur montrer comment les intégrer dans le curriculum de langues. Bien sûr, il y a des colloques, des conférences et des symposiums sur l'enseignement des langues assisté par ordinateur, mais il s'agit plus de sessions d'information que de sessions de formation.

Finalement, il n'y a que les fanatiques ou les plus hardis qui utilisent les logiciels de français langue seconde avec leurs étudiants. Il faut, en effet, que l'enseignant ait les reins solides pour se débattre dans cet univers quand l'institution ne lui apporte pas le support technique ou pédagogique dont il a besoin. C'est ce qui m'amène à parler de l'administrateur.

L'administrateur

Le succès de l'intégration des nouvelles technologies dans une institution passe souvent par l'administrateur. En effet, il faut que l'administrateur responsable du secteur des langues secondes, et dans notre cas, du français langue seconde, croit à l'apport des nouvelles technologies dans l'enseignement. S'il n'y croie pas, il ne se préoccupera pas de son laboratoire informatique, il n'encouragera pas l'achat de logiciels et il ne fournira pas le support technique et pédagogique dont les enseignants ont besoin. Or, ce dernier aspect est primordial pour que les nouvelles technologies soient utilisées de manière efficace dans l'enseignement. L'administrateur ne doit pas penser qu'aux coûts des machines et des logiciels de langue, il doit aussi penser aux coûts plus élevés du personnel et de l'infrastructure nécessaire pour que les

technologies soient valables dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. Si tel n'est pas le cas, il ne favorisera nullement l'intégration des technologies. Le laboratoire d'informatique possèdera peut-être des logiciels de langue, mais les enseignants et les apprenants ne les utilisent pas ou les utiliseront peu.

Le chercheur universitaire en didactique des langues secondes

Finalement, le chercheur universitaire a aussi une responsabilité dans l'avancement et l'intégration des nouvelles technologies en langues secondes. Il faudrait, par exemple, qu'il s'implique davantage dans le développement de logiciels de langue. J'ai déjà mentionné que certains enseignants de tous les ordres d'enseignement qui n'utilisent pas les logiciels de langues se plaignent de la piètre qualité des logiciels sur le marché. Sans vouloir généraliser, il est vrai que plusieurs logiciels ne respectent pas ce que les recherches sur l'apprentissage et l'enseignement des langues nous ont appris. Les logiciels sont souvent développés par des compagnies qui emploient des experts en informatique et qui mettent l'accent sur ce que l'ordinateur peut faire sans se demander si cela convient à tel ou tel apprentissage.

Pour illustrer cela, nous n'avons qu'à penser à un logiciel de lecture en français langue seconde² qui propose la traduction de tous les mots difficiles pour l'apprenant. Cette façon de faire, qui peut par ailleurs avoir une certaine utilité, a le défaut de ne pas développer de stratégies de lecture chez l'apprenant en langue seconde. Ce dernier devrait plutôt être invité à se servir du contexte immédiat ou lointain, des répétitions du texte ou d'autres stratégies pour apprendre à comprendre ce qu'il lit en français langue seconde. C'est sans doute ce qu'aurait conseillé un didacticien des langues secondes s'il avait été consulté lors du design du logiciel. Les choix ne doivent pas être justifiés d'abord par le potentiel du média, rappelons-le, mais par nos connaissances actuelles sur l'enseignement et l'apprentissage des langues.

Certains se demanderont sûrement comment il se fait alors que les spécialistes du domaine, les professeurs universitaires en didactique du français langue seconde, ne développent pas davantage de logiciels. La réponse est simple. Le développement de logiciels n'est pas considéré comme de la recherche par

certain professeurs. En effet, il y a deux types de chercheurs universitaires en didactique des langues, ceux qui croient que la recherche ne peut être une application pratique et ceux qui croient qu'elle le peut. Les premiers ne seront pas d'accord avec le développement de logiciels au niveau d'une maîtrise ou d'un doctorat, par exemple, car ils n'y verront peut-être que l'aspect technique. Ils ne mettent sans doute pas le développement dans le cadre méthodologique dans lequel il s'inscrit. Je ne rappellerai pas les neuf variables impliquées dans le design de vidéodisques et que j'ai abordées dans la chronique précédente, mais je vais identifier les étapes dont on doit tenir compte dans le développement.

À l'étape de la conception du logiciel, des choix doivent être faits par le concepteur au sujet des fondements linguistiques et de l'approche d'apprentissage des langues, choix qui ont des conséquences sur le design pédagogique dans lequel entre la réflexion sur les neuf variables dont nous avons déjà parlé. La deuxième étape, celle de la concrétisation informatique, requiert la collaboration d'un spécialiste en programmation. Comme je l'ai déjà écrit, le développement de logiciels peut rarement être le produit d'une seule personne. Mais là ne s'arrête pas le développement ; suit une ou plusieurs mises à l'essai du prototype et des ajustements doivent être faits par la suite. Au niveau du doctorat, il faut penser à une expérimentation du logiciel qui permettra de faire avancer les connaissances sur l'efficacité des logiciels au regard du design et des styles d'apprentissage, par exemple.

Otto (1993), dans une analyse de la situation qui prévaut dans les universités au regard des nouvelles technologies, se demandait pourquoi il était moins créateur et moins valable de développer un vidéodisque avec le logiciel et le guide d'accompagnement, tels *Vi-Conte* de Mydlarski et Paramskas ou *À la rencontre de Philippe* de Furstenberg, qu'écrire une édition critique d'une œuvre et, j'ajoute, qu'écrire un texte sur l'utilisation du passé simple et de l'imparfait chez un auteur donné, ce que j'ai fait dans mon mémoire de maîtrise. Boyer (1990 : 36), dans son livre sur le savoir reconsidéré, accorde une place importante au développement de logiciels. Il dit : « Preparing quality computer software, for example, is increasingly a function of serious scholars ». Je suis donc d'avis que si l'on

veut des logiciels de qualité, il faudra que les chercheurs universitaires s'ouvrent au développement de logiciels et le considèrent à sa valeur. Il est d'ailleurs surprenant de constater que, dans certains domaines, la technologie de l'enseignement, par exemple, le développement est vu comme de la recherche.

Je termine en pensant que, d'ici quelques années, la situation va changer et que les nouvelles technologies vont prendre leur place en français langue seconde. Aux États-Unis, deux grandes associations d'enseignants ont déjà entrepris des démarches pour faciliter l'avancement des technologies. En 1990, l'ACTFL (American Council on the Teaching of Foreign Languages) a tenu une conférence sur les priorités que devait prendre la profession et l'une d'elles portait sur les technologies de l'enseignement des langues. Les préoccupations dont je vous ai fait part sont incluses dans leur document. Plus récemment, la MLA (Modern Language Association) a constitué un Comité sur les nouvelles technologies dans l'enseignement et la recherche en langues. Ce dernier a proposé des moyens pour assurer le support nécessaire à l'utilisation des technologies et il a aussi formulé des propositions ayant trait aux technologies pour la titularisation et la promotion des professeurs. Je souhaite donc que dans quelques années, ou à tout le moins au XXI^e siècle, la chronique que je viens d'écrire ne soit plus d'actualité.

• Département de langues et linguistique, Université Laval.

NOTES

1. *Apprenez le français avec le fils d'Astérix* (CD-ROM) (1993). Eurotalk Ltd, 315-317 New Kings Road, Fulham, London SW6 4RF
2. *French reading lab 1 : 3 by Maupassant* (disquette) (1992). Hyperglot software company, P.O. Box 10746, Knoxville, Tennessee 37939-0746

RÉFÉRENCES

- Boyer, E. (1990) *Scholarship reconsidered : Priorities of the Professoriate*. Princeton, NJ : The Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching.
- Otto, S. (1993). *Technology in Academe : Cautionary Tales of Where we should go and How we can get there*. In P. Liddell (éd.) : *CALL : Theory and Application. Proceedings of CCALL2/CCELAO2. The second canadian CALL conference*. Victoria : University of Victoria.

Maternelle et primaire

NOUVEAUTÉ

LA GESTION DE LA CLASSE

Conseils pratiques
Exercices en lien avec la suggestion de la classe
Une équipe d'enseignants et d'enseignantes
CHARLES CÔTÉ

Cet ouvrage traite de la motivation et de la planification de l'enseignement, deux domaines qui balisent la gestion de la classe. L'auteur aborde les habiletés de l'enseignant ou de l'enseignante en ce qui concerne les règles, la discrimination, l'équité, les codes culturels... Des activités sur l'estime de soi, sur le savoir-vivre et la bonne entente ainsi que sur le climat de la classe font suite.

ISBN 2-7601-3779-1
(194 p.)



guérin

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél. : (514) 842-3481
Télé. : (514) 842-4923